

Prest'hyg Floor Ceram

Puissant nettoyant sol à faible mousse

- ULTRA-DÉGRAISSANT
- RÉNOVATION DES SOLS TRÈS SALES
- NON-MOUSSANT
- AGRÉÉ POUR LE CONTACT ALIMENTAIRE
- SANS PARFUM

Prest'hyg Floor Ceram répond aux nouvelles normes d'hygiène écologique. Le produit n'est pas toxique et ne nuit pas à l'environnement même à de faibles doses et à des températures basses. Il démontre de parfaits résultats et une efficacité maximale tout en économisant sur l'eau, les coûts de transport et l'emballage.

▲ PROPRIETES :

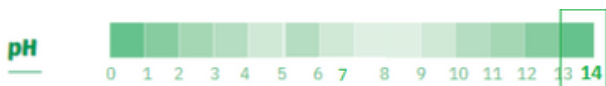
Dégraissant qui assure un nettoyage efficace sur tout type de sols résistants aux produits fortement alcalins tel que le grès cérame - dans l'industrie alimentaire, les collectivités, les cuisines, les supermarchés, les vestiaires, les douches, etc.

Agit rapidement et en profondeur sur toutes les salissures d'origine animale, végétale et minérale .

▲ COMPOSITION :

Liquide incolore

Densité relative (20°) : 1.102



pH produit concentré : env. 14

pH solution prête à l'emploi : env. 11,3

▲ LEGISLATION :

Règlement (CE) n ° 1272/2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges (règlement CLP). Le produit est conditionné et étiqueté conformément aux critères définis dans le présent règlement.

Règlement (CE) n ° 648/2004 sur les détergents (Règlement sur les détergents). Le (s) tensioactif (s) contenu (s) dans cette préparation est (sont) conforme (s) aux critères de biodégradabilité définis dans le présent règlement.

Règlement (CE) n ° 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (REACH). Toutes les substances de ce produit sont enregistrées pour leur utilisation sous REACH. Le produit ne contient aucune substance candidate extrêmement préoccupante. Une fiche de données de sécurité conforme à REACH est à la disposition de l'utilisateur sur demande.



▲ DOMAINE D'APPLICATION :

Peut être utilisé manuellement, par pulvérisation, avec une autolaveuse ou avec une monobrosse.

À utiliser avec un système de dosage automatique en cas d'application dans une cuisine centrale.

À faible dose, possibilité d'utilisation pour l'entretien régulier des sols carrelés dans les supermarchés, les industries ...

▲ CONSOMMATION :

Un dosage correct permet d'économiser de l'argent et de réduire l'impact du produit sur l'environnement.

Dosage recommandé :

Entretien courant : 0.5%

Remise en état jusqu'à 10%

▲ CONDITIONNEMENT :

Carton de 2 bidons de 5L - 64 cartons par palette.

Stockage entre 5 et 40°C Durée de conservation : 36 mois.

L'emballage est recyclable à 100 %.



PREST'HYG

Master Park n°20 - 116, boulevard de la Pomme - 13011 Marseille

Tél. 04 91 45 62 72 - Fax. 04 91 45 62 79

S.A.R.L. PREST'HYG AU CAPITAL DE 45 000€ - R.C.S. Marseille B 434 254 157
Siret 434 254 157 00028 - NAF 514-S - N° intracommunautaires FR 06 434 254 157